

LAPLUME.

Ce contrat, d'après les auteurs suscités et susdits, peut être fait de trois manières différentes :

1o. Selon la coutume de Paris suivie en ce pays au dire du Code Civil du B. C. 2616. C'est la forme authentique la plus solennelle de ce pays, elle se fait pardevant notaire et quatre témoins selon Chardon, voir son traité sur les bâtiments marchands, page 28.

2o. Par paroles des présents, c'est-à-dire verbalement ou par bouche. Je vous observerai que ce mode n'est pas authentique, le notaire ne pouvant ni compter ni parapher les renvois en marge, ni les mots rayés nuls.

BAPTISTE.

Parapher les mots, quoique ça peut ben être ça ?

LAPLUME.

3o. Et c'est la plus courte : ne pas en faire du tout.

BAPTISTE, (à part.)

Je l'aimerais, moi, cette manière-là.

PASCAL.

Quelle est la plus coûteuse de toutes ces manières là ?

LAPLUME.

Quant au tarif, il est fixé inébranlablement par l'ordonnance de 1763, art. 12, non en force en ce pays, qui impose une pénalité de 7 francs à tout notaire, qui illégalement, frauduleusement, malicieusement et avec intention félonieuse, charge moins que 5 chelins, cours d'Halifax, pour la rédaction intégrale et entière d'aucune de ces manières.

PASCAL.

Alors, vous ferez mon contrat selon la plus belle et la plus grande forme, authentique par exemple.

LAPLUME.

Votre volonté sera légalement suivie, -- y a-t-il communauté entre vous et votre femme ?

BAPTISTE (à part.)

Y manquerait pu qu'il y aurait séparation de corps en s'mariant, nommé, nommé, que ce serait-y bête.

PASCAL.

Ce sera à votre choix, M. le notaire, je me rapporte à votre science là-dessus ; faites pour le mieux.

LAPLUME (toussant et prisant.)

Bien, votre confiance en ma science, et sans vanterise, je ne suis pas manchot. ne sera pas déçu ; je retourne en mon étude et je préparerai votre contrat, indiquez-moi vos biens et ceux de votre future.

PASCAL.

Tenez, voici la liste que j'en ai faite, arrangez cela à votre goût.

LAPLUME.

Bene. Bene, bien, bien, à revoir Mr. Pascal, dans quelques minutes, je suis à vous. Faites venir votre futur beau-père, et ayez vos témoins.—Il sort.

PASCAL.

Baptiste, cours comme le veut chez M. Antoine, et reviens comme un violon avec lui.

BAPTISTE.

On y court, notre maître, et on revient comme deux violons, tous les deux en musique.—Il part.

PASCAL (se frottant les mains.)

Enfin, c'est décidé : on s'marie. Chère Cunégonde, obère bello vieille, cher beau bidon, belle chatte d'entre les chattes, qu'on l'aime, qu'on l'aime, — oui je vas t'en flanquer des terres et rentes par principut.

Tu seras Madame Pascal Citoileu, douairière, héritière Du bonheur, tu en auras à pleins bords, à tout casser, tu seras le puits où je noierai mes chagrins, mes soucis, mes humeurs noires, feres, bilieuses, comme dit le docteur.—Sans compter que ça m'outra rien pour me faire soigner. Oui, c'est un ménage-ment que le ménage.

En résumé je me marie un peu par amour, pas mal par intérêt, beaucoup par ménagement... pour tant d'choses que ça serait trop long à dire... Mais voyons, notre beau père n'arrive pas... (Il regarde) ah ! le voilà.

A continuer.

Le Canard.

MONTREAL, 1er Mai 1880

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par an, ou 25 centins pour six mois, strictement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit centins par douzaine, payable tous les mois.

M. F. Béland, No 264, rue St. Jean, est notre agent général à Québec.

GODIN, MONDOU & CIE.

LETTRE D'OTTAWA.

Ottawa, 28 avril 1880.

Mon cher Canard,

Tu apprendras, sans doute, avec plaisir que Bébé Bergeron fait ses deus en ce moment et qu'il est question de le sevrer. C'est Mousseau qui sera chargé, paraît-il, de la besogne. Il va en avoir du fil à retordre, il lui en faudra des suçons. Son indemnité va y passer.

Les députés conservateurs de la province de Québec sont loin d'être de bonne humeur, ils comprennent que leur vote en faveur du Pacifique est une faute qu'ils paieront cher et ils s'aperçoivent que la province de Québec est jouée sous le ministère actuel comme ils prétendaient qu'elle l'était sous Mackenzie. Le fait est qu'il n'y a pas grand différence. Seulement les conservateurs qui connaissent mieux le sentiment public que les libéraux ressentent plus vivement les fautes qu'ils commettent et en prévoient mieux les résultats. Ils ont du patriotisme en général, mais, comme les libéraux, sous Mackenzie la plupart n'ont pas moyen d'être indépendants. C'est notre malheur, c'est ce qui nous tue.

J'ai en ce moment sous les yeux une quarantaine de députés canadiens-français conservateurs. Eh, bien, il n'y en a pas deux, pas un seul, je crois, qui n'ait pas obtenu ou n'attende pas quelque chose du gouvernement. Il y en a cinq ou six qui auraient les moyens d'être indépendants, mais il y en a trois qui ont l'espérance de devenir ministres et les trois autres ont une telle haine des libéraux, que pour les empêcher de revenir au pouvoir, ils consentiraient à voter en faveur d'un autre Pacifique. Sous les libéraux c'était pareil. En voici, par exemple, dix qui se sont fait élire pour avoir l'indemnité parlementaire et qui n'ont que cela pour vivre, qui sont obligés de faire de la politique une profession, leur gagne-pain. Croyez-vous qu'ils puissent être indépendants ?

Je connais des députés dont l'ambition est de retourner dans leurs familles avec leur indemnité toute ronde. Ils prennent une pension de quatre ou cinq

piastres chez le premier venu et la paient avec la somme qui leur est donnée pour leurs frais de voyage, à raison de tant par mille. Ils augmentent un peu les milles et l'affaire est faite. Il faut voir comment ça vit.

Ah ! s'il y a des fous qui dépensent tout à boire du champagne et à manger des truffes, ceux-là pêchent par le défaut contraire. Le fait est qu'on a trop de députés et de ministres, 65 à Québec, 65 à Ottawa, c'est trop, c'est beaucoup trop, le tiers serait assez, pourvu qu'on choisirait ce qu'il y a de mieux.

A propos des frais de voyage, imagine-toi que pour faire venir les députés de la Colombie, les De Cosmos et les Bunster, ça coûte 800 à 1000 piastres par tête. Quand je pense à tout ce que ces gens du Nord-Ouest et de la Colombie nous coûtent, quand je pense au Pacifique et à tous les millions que nous avons jetés dans ces pays-là, pendant que dans notre province nous sommes réduits à la mendicité, j'enrage, et je me demande si ceux qui ont fait la Confédération et nous ont gouvernés depuis ce temps-là avaient leur tête à eux.

Pourquoi Blako, en 1874, n'a-t-il pas eu l'énergie de tenir tête à Mackenzie et de forcer le gouvernement à abandonner le Pacifique ?

On sait aujourd'hui pourquoi les conservateurs ont voté contre la motion Blake. Le gouvernement leur avait promis de faire quelque chose pour la province de Québec.

Il est assez curieux d'étudier les deux partis en ce moment. Les conservateurs murmurent contre leurs chefs, parlent contre Masson et Baby comme les libéraux parlaient autrefois contre leurs chefs, et les libéraux, placés entre Blake et Mackenzie, ne savent à quel saint se vouer.

Pour dire la vérité, il est étonnant que M. Masson, qui n'est pas capable de travailler et n'a pas d'influence sur ses collègues et son parti, ne se retire pas. Il est retenu là par des divisions et des jalousies que le choix de son successeur créerait. On le garde comme pis aller.

Notre député, M. Tassé, comprend de plus en plus combien il est difficile de conserver sa popularité dans une ville comme Ottawa, où la moitié de la population végète, émigre et mendie. Il n'est pas une ville où on se moque autant de la protection et de ceux qui l'ont faite.

On trouve que les poulets qui devaient tomber tout rôtis dans le bec des gens, mettent du temps à sortir de leurs coquilles. Il en est beaucoup qui disent que les œufs ne sont pas même encore pondus. C'est heureux qu'on ne connaisse pas la poule qui porte les œufs tant désirés, on la ferait pondre et couver malgré elle. D'un autre côté, ceux à qui on reproche d'avoir eu tant de confiance dans les promesses qu'on leur faisait répondent : « On n'aurait toujours pas été mieux avec McKonzie qui ne voulait rien faire. »

Au commencement de la session, un vieux sénateur de la Nouvelle-Ecosse rencontre un député qu'il n'avait jamais vu. Le prenant pour un messenger, il lui donne une lettre et lui demande d'aller la porter au bureau de poste. Le député prend la lettre sans rien dire, la porte à la poste et revient trouver le sénateur.

—J'ai fait votre commission, lui dit-il.

—Très bien, dit le sénateur, merci, et il tourna le talon.

—Dites donc, M. X., vous ne partirez pas comme ça, vous allez me donner quelque chose, je ne suis pas obligé de faire vos commissions pour rien.

—Comment ça, dit le vieux sénateur d'un ton ir-